

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud**

**SÉANCE du 24 MAI 2013**

---

**Délibération n° 34-2013**

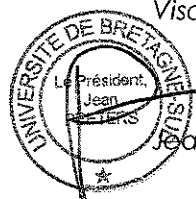
Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'avenant annuel au contrat pluriannuel (2012-2016) portant pacte pédagogique pour l'année 2013.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 20  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Délibération adoptée.**

Visa du Président



Le Président,  
Jean  
PEETERS  
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : avenant au contrat pluriannuel (2012-2016)

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 juin 2013



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Direction générale  
pour l'enseignement  
supérieur et  
l'insertion  
professionnelle

<b>UNIVERSITE de BRETAGNE-SUD</b>
<b>SERVICES CENTRAUX - LORIENT</b>
DATE : 26 03 2013
Attribution : PAV
Copie :

Paris, le 20 MARS 2013

La Ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

La Directrice générale

à

Monsieur le président de l'université de  
Bretagne Sud

N° 043.0073

s/c de Monsieur le recteur, chancelier des  
universités

1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

Objet : Avenant portant pacte pédagogique pour l'année 2013

Vous avez bénéficié, dans le cadre de l'action gouvernementale en faveur de la réussite des étudiants engagés dans le premier cycle universitaire, de l'attribution d'une fraction des 1000 emplois inscrits au budget 2013.

Le document que vous avez transmis à mes services présentant les engagements pédagogiques que vous comptez mettre en œuvre pour favoriser et amplifier la réussite de vos étudiants, a permis la rédaction de l'avenant à votre contrat pluriannuel, document joint à la présente en double exemplaire.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner, dans les meilleurs délais, l'un de ces exemplaires dûment revêtu de votre signature.

Pour la ministre et par délégation,  
La directrice générale pour l'enseignement supérieur  
et l'insertion professionnelle,

Simone BONNAFOUS



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**AVENANT ANNUEL AU CONTRAT PLURIANNUEL (2012-2016)  
Portant pacte pédagogique pour l'année 2013**

Université de Bretagne Sud

Entre,

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD

d'une part,

d'autre part,

L'université de Bretagne Sud a bénéficié d'une dotation de 15 emplois au titre de l'année 2013 qui viennent renforcer le potentiel existant et qui vont permettre de soutenir des initiatives fortes en faveur de la réussite des étudiants du cursus licence conformément à la politique de formation de l'établissement inscrite dans son contrat pluriannuel.

En 2011-2012, l'université comptait près de 8 500 étudiants dont environ 77 % d'inscrits en premier cycle. A la signature de son contrat quinquennal, l'université permettait à 49 % d'étudiants n'ayant pas changé d'établissement d'obtenir leur licence en trois années et elle s'est engagée à atteindre une cible de 52 % à l'issue de son contrat.

Les actions en faveur de la réussite des étudiants inscrits dans le premier cycle s'organisent autour de trois axes auxquels sont associés des indicateurs de mise en œuvre qui seront examinés à la rentrée 2013 :

- 1- Un meilleur encadrement des étudiants en licence, l'accueil adapté de publics diversifiés (notamment BAC professionnels et technologiques) ; l'amélioration de la qualité de l'orientation (mise en place d'une démarche qualité).  
Indicateurs : nombres d'étudiants visés par chaque dispositif.
- 2- Le développement de la professionnalisation des formations.  
Indicateurs : nombres d'étudiants suivant les formations en apprentissage et en alternance.
- 3- L'amélioration de la formation à la pédagogie, le développement de l'innovation pédagogique et notamment la création d'un Centre d'Accompagnement à la Réussite Universitaire.  
Indicateurs : nombre d'enseignants formés à la pédagogie.

Fait à Paris, le

Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche  
et par délégation,

La directrice générale pour l'enseignement  
supérieur et l'insertion professionnelle

Le président de l'université de Bretagne Sud

  
Simone BONNAFOUS

Jean PEETERS